
Bondy se dote de son PEDT

Lors de la séance du 5 octobre 2024, le Conseil municipal a validé le nouveau Projet Éducatif de Territoire (PEDT) pour une période de quatre ans. Cette décision s'inscrit dans le cadre de la convention 2024-2028 signée entre la Ville de Bondy, la Préfecture de la Seine-Saint-Denis, les Services Départementaux de l'Éducation Nationale (DSDEN) et la Caisse d'Allocations Familiales de la Seine-Saint-Denis (CAF 93), conclue en juillet dernier.

Le PEDT est le fruit d'une volonté commune d'adapter l'offre éducative aux besoins spécifiques des familles bondynaises. En mars dernier, trois sessions de concertation ont été organisées à travers la ville, réunissant l'ensemble des acteurs de l'éducation pour une réflexion collaborative. Ces rencontres, riches et bien accueillies, ont permis de dégager des pistes d'amélioration qui contribuent au bien-être des enfants.

Élaboré en étroite collaboration avec les maisons de quartier, les enfants, les familles et les services municipaux, le PEDT constitue un véritable levier pour les politiques éducatives locales. Il s'inscrit dans une dynamique globale dédiée à l'épanouissement des enfants et à leur réussite scolaire. Ce projet vise à mettre en place un parcours éducatif cohérent et de qualité, englobant les temps scolaires, périscolaires et extrascolaires, tout en favorisant la découverte, l'éveil, le vivre-ensemble et le développement des apprentissages.

Conçu pour répondre aux réalités sociales, le PEDT se veut un outil vivant et adaptable. Il a pour ambition d'associer l'ensemble des partenaires éducatifs, incluant parents, écoles, collèges, services municipaux et associations, afin que chaque enfant puisse s'épanouir à travers des expériences diversifiées. Une des innovations majeures de ce PEDT est l'élargissement de la tranche d'âge desservie, qui s'étend désormais aux jeunes de 0 à 25 ans.

Le PEDT se déclinera en actions concrètes touchant à divers domaines tels que la coéducation, la culture, le sport, le handicap et la parentalité. L'inclusion constitue un axe thématique central de ce projet, visant à intégrer les enfants porteurs de handicap et à soutenir les initiatives locales favorisant l'accès aux loisirs éducatifs pour tous.

Avec la validation du PEDT 4, la Ville de Bondy entame un nouveau chapitre de son engagement envers l'éducation et le bien-être des enfants et des jeunes sur son territoire. Ensemble, nous continuerons à viser l'ambition de faire de Bondy un lieu où chaque jeune peut s'épanouir pleinement, soutenu par une communauté unie et dynamique.